



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION**

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2020**

Avis public est par la présente donné que la Ville de Charlemagne, lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le mardi, 18 mai 2021 à 18h00, déposera le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, conformément à l'article 105.1 de la loi sur les cités et villes.

Donné à Charlemagne
ce 10 mai 2021

Olivier Goyet
Direction générale/greffe